



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 23/01/2024

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 10 janvier 2024 et le 22 janvier 2024 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- [Création d'ombrières agrivoltaïques à Anglards-de-Salers \(15\)](#)

Implantation d'ombrières photovoltaïques en secteur agricole sur la commune d'Anglards-de-Salers (Cantal) au sein du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, pour une puissance installée de 9,07 MWc, délivrant 10,9 GWh/an, et une emprise du projet de 33,01 ha délimités par une clôture, dont 3,91 ha recouverts d'ombrières photovoltaïques. Le site servirait de pâturage à un élevage ovin qui se substituerait à l'élevage bovin actuellement en place.

- [Poursuite de l'exploitation et extension d'une carrière d'argiles à St Etienne-sur-Reyssouze \(01\)](#)

Exploitation de la carrière existante prorogée et étendue sur 8,86 ha, portant la surface globale d'exploitation à 43,8 ha. Exploitation en quatre phases de cinq ans du sud vers le nord. Extraction sur une épaisseur moyenne de 16 m sur trois ou quatre fronts. La production annuelle moyenne sera de 70 000 tonnes d'argile et la production maximale- autorisée de 110 000 tonnes.

- [Aménagement de la Zac 3 "Savoie Technolac" à La Motte-Servolex et mise en compatibilité du PLUi-HD de Grand Chambéry \(73\)](#)

Un parc d'activités économiques s'est développé depuis la fin des années 1980 en bordure méridionale du lac du Bourget, en Savoie, sur une grande plaine alluviale, sur le site de Technolac (communes du Bourget-du-Lac et de La Motte-Servolex) avec pour ambition d'accueillir des entreprises de haute valeur ajoutée (université, institut d'énergie solaire...). Deux zones, les Zac 1 et 2, ont été urbanisées sur un foncier de plus de 80 ha. Un projet de Zac 3 a été engagé, sur une surface de plus de 21 ha, les travaux devant durer 5 ans, de 2024 à 2028.

- **Modification simplifiée n°1 du PLUi Bièvre Isère (38)**

Modification simplifiée pour permettre l'implantation d'un centre d'entraînement et de formation dédié à la pratique du football pour le club professionnel Grenoble Foot 38, sur la commune de La Côte-Saint-André, en lieu et place du centre des Tisserands (ancienne maison d'enfants et foyer médico-psychologique). L'aménagement comprend, sur une superficie totale de 72 033 m², la réhabilitation des bâtiments existants, leur modification et extension pour les usages spécifiques liés à l'activité sportive et la création de terrains d'entraînement.

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

Service presse du IGEDD/MRAe

Karine Gal

Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Mathilde LAMBERT

Tel : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr